

# APL INFORMATION OUEST

n° 149

19 JUILLET

1F 50

**CHER : ca continue!**



**ETUDIANTS: Relaxe**

*(( loi anti-casseurs cassée ))*

apl périodique cppap 54701

cppap 54701

dir. m. clavel imp.spe apl APL 29 rue Jean Jaures 44000 nantes

tel 73 82 48



# AU MENU CETTE SEMAINE

## LUTTES PAYSANNES

- Page 2-3-4-5 CHEIX-EN-RETZ -Ce n'est pas fini!  
-Après la journée du 14, faire revivre l'exploitation  
-L'art de ne pas se mouiller!
- Page 5-6 LARZAC -Grand rassemblement le 25 Juillet pour la libération des emprisonnés.

## LUTTES OUVRIERES

- Page 7 CFDT -A propos de la fête.  
Page 8 DUBIGEON -Sous-marins pour l'Afrique du Sud.

## ECOLE

- Page 9-10-11-12-13-14 PROCES DES ETUDIANTS -Justice de casse.  
-Déclaration collective des 25 inculpés  
-Les coulisses de la Défense.

## QUARTIERS

- Page 14 NANTES -Dissolution des "conseils de quartiers" les CAE

## INTERNATIONAL

- Page 15-16 BASQUES -Des fuites à l'île d'Yeu (histoire sans fin)

## ARMEE

- Page 16 POSTIER -Envoyez la pétition du numéro précédent

# CALENDRIER

- LARZAC : RASSEMBLEMENT LE 25
- BASQUES : 20 JUILLET 21H. (FRATERNITÉ PROT.)
- ARMÉE : LES VENDREDIS 20H30 (FRAT. PROT) REUNION DU COMITÉ DE SOUTIEN A CHRISTIAN GOMBAUD
- ET BIEN SÛR 24H/24 CHEIX-EN-RETZ



JOURNAL  
DE BORD

- Dimanche 4 Juillet

10H00 Fausse alerte (voiture de FFA), mobilisation rapide, pique nique improvisé avec musique

- Lundi 5 Juillet

- garde - il pleut, on envisage de planter des choux.

**CHOUX** - Mardi 6 Juillet

garde normale occupée à l'arrachage des choux (une dizaine de personnes seulement -12H15 une femme de la FFA passe . 18H00 : des 4 L bleues des fourgons encerclent la ferme. Les forces de l'ordre prennent position 25 cars de garde mobiles et CRS. L'alerte est donnée. En une heure une centaine de manifestants se pressent autour du Bois aux Moines. Ils arrivent à travers champs. Les membres FFA aident la famille Rondineau à charger le mobilier dans un camion

Pollône de Pornic. Armand et Henriette sont absents, Henriette étant aux choux se sauve à travers champs. **CHARGE..**

Les forces de l'ordre les attendent pour pouvoir embarquer le mobilier Une équipe de paysans s'occupe d'Armand et Henriette ; ils ont disparu. 150 personnes forcent le cordon des gardes mobilier et s'assoient devant le camion. Les responsables de la FDSEA négocient à l'intérieur du cordon des forces de l'ordre. Les gens sont pacifiques et s'engagent à ne pas répondre à la violence. Au bout d'une 1/2 heure assis par terre, nous voyons 2 CRS s'approcher, semettre en position. 3 sommations et c'est la charge ; 3 manifestants sont blessés.

Plus de 100 personnes passent la nuit sur les lieux. La traite s'effectuait pendant que se faisait le blocage du camion.

Mercredi 7 Juillet **1000!**

Le matin, la traite ne se fait pas par risque que les bêtes soient évacuées une fois regroupées. Plus de 1000 personnes se mobilisent contre ce début d'expulsion. Un tract "Pour le droit au travail" est diffusé dans tout le département, dans les départements de la région, à la sortie des usines de la région et de Nantes, sur les marchés (...) Dans la nuit 4 voitures de la FFA soit une quinzaine de personnes assistées de Toulza\*rentrent dans la ferme. Les personnes de garde se regroupent dans la nuit devant la ferme. Une demi-heure après, les gars de la FFA repartent en se cachant la figure derrière des journaux.

\*avocat meneur de la FFA  
syndicat paysan d'extrême-droite

**CHEIX :  
CE N'EST PAS  
FINI !**

Jeudi 8 Juillet

Mobilisation importante

Vendredi 9 Juillet

Dans la nuit des voitures de la FFA pénètrent dans la ferme discutent et repartent. Conférence de Presse. 5 journalistes présents: Le Monde, le Canard enchaîné, l'Unité agricole (PS) et Rouge un député PS Pierre Joxe

Samedi 10 Juillet

Préparation du pique nique tract sur les voitures pendant les messes et sur les marchés. Affiches au bord de la route.

**LISIER..** Dimanche 11 Juillet

La FFA passe dans la nuit. vers 6H10 le matin 2 gars passent sur un tracteur Soméca avec une tonne à lisier et arrose le pourtour du champ de pique nique. Les pompiers sur la demande de la gendarmerie viennent arroser le terrain . deux heures après pique-nique, l'après midi arrachage des choux et plantation sur un terrain à Armand. Une centaine de personnes soutiennent l'action et participent à l'arrosage. L'initiative vient de quelques personnes déterminées. On reçoit une lettre d'Armand et Henriette.

**TRACTEUR** Lundi 12 Juillet

Mahibou<sup>h</sup> (appelé par famille) tente de défoncer un terrain avec un tracteur de 130 Cv. Renfort, 2 gars réussissent à bloquer le tracteur..... Résultat le père Rondineau met une affiche "Propriété Privée Une herse remet le terrain en état. Le soir mobilisation renforcée.

Mardi 13 Juillet

Calme

Mercredi 14 Juillet

meeting

T S V P →

EXPULSION  
.....  
INTERROMPRE !



# APRÈS LA JOURNÉE DU 14 FAIRE REVIVRE L'EXPLOITATION !

Le point au 16 Juillet (soir)

La journée du 14, une fois n'est pas coutume, est remarquablement répercutée dans une partie de la presse locale (Ouest France), où paraît en même temps un communiqué de la SAFER :

"Depuis les événements de Cheix en Retz, certains ont affirmé à plusieurs reprises, dans la presse que la SAFER aurait proposé une exploitation en location aux époux Mouillé, fermiers.

Cette information est inexacte, et il convient de préciser que la SAFER, en tant que telle, n'a jamais et ne pouvait pas proposer d'exploitation.

En effet, recevant de nombreuses candidatures, notamment après la publication des biens à attribuer conformément à la législation en vigueur, la SAFER n'a pas à faire de propositions à des personnes qui ne se seraient pas manifestées auprès de ses services.

D'autre par, les exploitations dont elle est propriétaire actuellement sont, soit attribuées, soit louées en attendant leur attribution.

En particulier la ferme de Corcoué sur Logne qui compte 40 ha environ, a été, en attendant la fin des travaux de remembrement, louée à dives agriculteurs et ne sera donc pas disponible avant plusieurs mois."

Cette information bloque complètement l'argumentation du préfet et de la FFA (c'est la même)!. De la même façon la "disparition" des époux Mouillé, la permanence de la garde sur la ferme, et la percée nationale progressive de l'affaire de Cheix en Retz, sont autant d'atouts positifs.

La partie, certes, est loin d'être gagnée : pour marquer d'autres points il faut d'abord poursuivre pas à pas la reprise de l'exploitation. Le 14 juillet, sous la protection de 1000 personnes présents au meeting, trois tonnes de paille ont été apportées sur la ferme. Et se sont plus les hésitations dans la réalisation pratique de l'opération que la force de ceux d'en face qu'ont empêché, pour le moment du moins,

## LE CLAN RONDINEAU ENCERCLÉ !

que la paille soit rangée sous le hangar à sa place naturelle. La traite se poursuit chaque jour et petit à petit, la ferme vit, spectacle insolent pour les Rondineau, encerclés dans les bâtiments avec leur poignée de gardes du corps en uniforme. La bande ne sort plus guère de son trou, abandonnée semble-t-il, par nombre d'adhérents FFA, qui ont du mal à comprendre où Toulza cherche à les emmener. On dit que Joël, le fils, est un peu pâle, et que le vieux, jadis plus cordiac, commence à donner des signes de fatigue. Enfin le Préfet lui-même, visiblement, hésite :

l'expulsion différée pendant 6 ans, ratée une première fois est interrompue maintenant au début de son déroulement. L'intoxication sur la ferme de Corcoué-sur-Logne démentie par la SAFER elle-même, etc... Une bévue particulièrement lourde pour tout arranger : le chantage à la sécheresse (agriculteurs, soyez solidaires face aux calamités naturelles, et laissez tomber les Mouillé)". Cet argument risque évidemment de se retourner : comment justifier que la paille, nécessaire sur l'exploitation d'Armand Mouillé pour la survie de son cheptel, soit abandonnée en plein champs, sans abri ? Comment éviter une liaison de plus en plus étroite entre la solidarité des paysans contre la sécheresse, calamité naturelle, et leur solidarité contre l'expulsion d'un fermier de 52 ans : calamité préfectorale ?

Pour conserver leurs chances de gagner, c'est à dire de ramener les Mouillé sur l'exploitation, et d'obtenir un bail, les animateurs de l'action de Cheix - c'est à dire les 4 organisations FDSEA, Paysans Travailleur MRJC, CFDT (Machecoul), et tous ceux qui se relaient sur le terrain - doivent encore surmonter bien des difficultés : assurer un contact étroit entre le comité de coordination et le terrain, développer dans le département une information qui, dépasse largement la couche des militants, fasse basculer dans un soutien actif la grande masse de la population rurale, profondément ébranlée par l'"Affaire", mais manquant encore de certains éléments d'appréciation. (c'est le but de l'opération vérité : dossiers à la disposition de tous,

T S V P →



# UNE PRESSION PLUS FORTE EST POSSIBLE !

tracts aux messes, aux cafés, dans les rues des communes, etc..., contacts individuels ou collectifs avec les maires, certains conseillers généraux etc...

De vives discussions sont apparues sur le terrain, le soir du 14 Juillet, après des moments de tension face aux gendarmes -- on avait l'impression qu'il était possible de leur imposer, sans violence et sans provocation, mais avec une pression plus forte et contrôlée, le rangement de la paille sous le hangar. Ces discussions ne sont pas un facteur de division : elles doivent permettre de clarifier l'idée qu'entre une certaine passivité d'un côté, et l'agression des forces de l'ordre de l'autre (deux solutions) qui, dans la phase actuelle, sont négatives), il existe une troisième possibilité, dans l'exercice d'une force collective contrôlée. C'est le seul moyen de renforcer la mobilisation, de résoudre le problème du passage à l'action efficace, en évitant tout risque de débordement.

Ces questions ne sont pas simples ; ayons confiance, en discutant largement, nous saurons les résoudre.

- Cheix en retz, ce n'est pas fini !
- Cédq, Rondineau : la tranquillité c'est à ce prix.
- Les Mouillé aux Bois aux Moines, un bail pour les fermiers !

Correspondance APL

## CHEIX EN RETZ OU L'ART DE NE PAS SE "MOUILLER"

(Témoignage)

Mercredi 14 JUILLET, Pique-nique pour s'opposer à l'expulsion des Muoillé, organisé par FDSEA, Paysans-Travailleurs, MRJC, UL CDFT de Machecoul.

Mais attention ce n'était pas un pique-nique pour piquer mais un pique-nique action, on allait voir ce qu'on allait voir, déjà des esprits enflammés voyaient le drapeau rouge flotter sur la ferme enfin reconquise.

Las! Ce n'était pas l'opinion de nos G.O (gentils organisateurs) qui, après nous avoir ramollis le matin par des discours-fleuves (au bout du 3ème pique-nique

en un mois on aimerait bien entendre des choses nouvelles. Enfin, requinqués par les sardines données eh soutien par les pêcheurs du Croisic, on se prépare à l'action.

## "LA PAILLE SOUS LE HANGAR"

Rassemblez-vous, regroupez-vous autour de la voiture sono, l'action va commencer. Hier, nous avons reçu un télégramme des 250 paysans qui coupent la paille dans le Cher, et qui exprime non seulement la solidarité entre la sécheresse, mais aussi contre l'expulsion des Mouillé. La paille est arrivée, voici d'ailleurs les tracteurs avec 3 tonnes de paille dans les charrettes qui arrivent par le chemin.

Attention, n'allez pas sur le chemin, restez près de la voiture sono, il ne faut pas provoquer, des équipes sont prévues pour décharger la paille, de plus il semble (sic...) que l'on négocie avec le capitaine de gendarmerie le déchargement dans le hangar. Soutenons les:

"La paille sous le hangar, la paille à l'abri!"

Attendez je vois quelqu'un revenir des négociations, alors?

- Et bien voila, le capitaine refuse de prendre la décision et téléphone au préfet pour avoir son accord.

- Bon alors attendons, n'allez pas sur la route, cela ne sert à rien, venez plutôt à la buvette, il reste des jus de fruit de l'orangeade. Je vois que vous revenez, c'est bien, continuez, par cette période de sécheresse, un petit coup ne peut pas faire de mal.

Oh mais il y a un ballon, formez des équipes et jouez. Il faut rester disciplinés, il faut que l'on montre notre détermination en restant près de la voiture sono."

## Camouflet

Dix minutes plus tard, la réponse du préfet arrive: "Puisque les paysans sont solidaires, qu'ils déchargent la paille chez le fermier voisin."

A ce camouflet, nos G.O répondent "le préfet a pris ses responsabilités, nous prenons les notres, nous déchargeons quand même la paille, non! non! n'approchez pas, des équipes sont prévues pour le faire restez déterminés et disciplinés près de la voiture sono, souvenez-vous que les Mouillé ne veulent pas de violence, il faut rester pacifiques, c'est notre force, les équipes vont décharger.. sur le



## Assez de pacifisme!

champ dans lequel nous sommes, il n'est pas à l'abri mais ça ne fait rien, c'est quand même une grande victoire que nous venons d'obtenir, etc.. **Assez du réformisme!**

On ne peut pas raconter la suite, on est partis. Assez du pacifisme! Assez du réformisme!

PS Il ne s'agit pas ici de faire l'apologie de la violence, mais à quoi mobiliser les gens (et qu'ils viennent pour une action dure)?

- pour négocier des bricolles avec le préfet.
- pour leur interdire toute expression publique en prétextant qu'ils n'étaient pas venus monter la garde à Cheix antérieurement
- pour leur éviter la moindre participation à l'action (des équipes s'en chargent)

Nous pouvons dire que:

- les gens présents étaient déterminés à une action énergique.
- si, au lieu de demander la permission au capitaine de gendarmerie, on se présentait devant lui en disant: "on a de la paille pour les vaches, et on la rentre sous le hangar immédiatement!", la riposte des forces de l'ordre n'aurait pas été évidente et de plus on aurait toujours pu s'adapter à leurs réactions.
- Au lieu de mettre le foin dans le champ, on pouvait le mettre directement au pied des flics puisqu'ils ne voulaient pas que l'on aille plus loin.

On peut dès à présent soulever quelques questions :

Qu'attend-on d'une mobilisation sur le terrain? Si dans un premier temps, elle avait pour but de maintenir la famille Mouillé dans sa ferme, il semble bien que ce temps est révolu.

Dimanche, on a fait une manifestation de soutien pour montrer notre mécontentement et notre détermination : très bien.

Mais mercredi, il semblait nécessaire d'aller plus loin et de faire qu'une action concrète de soutien ne soit pas seulement le fait de quelques personnes qui montent la garde 24 heures sur 24, mais bien une action de masse, effectuée par l'ensemble de la manif.

Il n'en a rien été. Il y a eu appropriation de l'action engagée, de la part de certains membres du Comité de soutien et refus de discussions politiques.

Dans ce type d'action, il ne s'agit pas pour nous de dire s'il fallait ou pas un affrontement avec les flics mais que la décision qui allait être prise soit le fruit d'une discussion entre les participants au rassemblement.

Un groupe de participants jusqu'à 17 heures.

# LE LARZAC EN PRISON

Les événements qui se passent sur le plateau n'ont pas été relatés par la grande presse. Et pourtant, le Vendredi 2 Juillet dernier, 22 personnes dont 13 paysans, les autres insoumis et non-violents, étaient jugés à Millau. - Le verdict du jugement est lourd et inattendu: 3 ans de mise à l'épreuve pour tout le monde, et de 5 à 6 mois de prison, dont 1 à 3 mois ferme pour la plupart d'entre eux.

QUE S'EST IL DONC PASSÉ ?

Depuis quelques mois les 103 étaient en négociation avec le préfet sur un compromis: l'extension du camp se limiterait à 3000 ha (au lieu de 14 000). Mais le but du pouvoir était de faire que les paysans tracent eux-mêmes les limites de l'extension du camp "pour éviter de nuire aux exploitations". - Par ailleurs les 103 demandaient l'arrêt immédiat des achats de terre par l'armée: ils ont trouvé des actes de vente de 3 propriétés, soit plus de 1000 ha, datant de moins de 3 mois. La spéculation devient incroyable puisque l'armée achète



jusqu'à DIX FOIS LE PRIX D ORIGINE DU TERRAIN!

Les 103 embarqués dans une impasse du fait que la concertation avec le pouvoir n'allait qu'à sens unique ont voulu en finir de cette concertation qui n'était que compromission en faisant une action d'éclat.

Ils se sont introduits dans un bâtiment de l'antenne "Génie Domaniales" du camp militaire, ou ils ont trouvé et détruit un certain nombre de pièces sur le projet d'extension, dont les actes cités précédemment. La police est intervenue immédiatement et 22 participants ont été incarcérés sur le champ.

MAINTENONS NOTRE SOUTIEN!

A Millau le soir du procès c'était la consternation. A l'évidence aucun ne s'attendait à un tel verdict. La volonté du pouvoir d'isoler les prétendus "meneurs" et les "suiveurs" nous est prouvée par la différenciation des peines. Celle-ci est aujourd'hui renforcée du fait de la mise en liberté (suspension d'application des peines pour trois mois) pour 7 paysans et deux femmes. Cela nous montre la volonté du pouvoir de diviser les 103.

## LE 25 JUILLET: RASSEMBLEMENT SUR LE LARZAC.

Actuellement les paysans du Larzac, le Comité Millavois et les comités Larzac appellent à un rassemblement sur le plateau le 25-07: pour la libération des emprisonnés et la levée de toutes les sanctions - pour l'arrêt des achats de terres par l'armée - contre la spéculation pour dire non à toute extension du camp -

## AU LARZAC COMME A CHEIX: LA TERRE AUX PAYSANS

L'armée a acheté des terres sur lesquelles des gens vivent. Demain elle va les expulser, comme à CHEIX, MESANGER, VIGNE MAROU, NAUSSAC.

De la même façon que les ouvriers qui luttent pour leur emploi se font expulser de leur usine: CARON OZANNE à Caen, les ouvriers de la chaussure à Fougeres, le Parisien libéré, et

Menées isolément dans leur coin, toutes ces luttes n'ont que très peu de chances d'aboutir, c'est pourquoi nous pensons qu'il est indispensable qu'elles se coordonnent.

Aussi nous proposons que le 25 Juillet une délégation aille au Larzac, et que ce même jour soit un temps fort de la lutte de Cheix.

Cette proposition est faite au Comité de Coordination de Cheix. Pour discuter des suites de cette proposition, une réunion du Comité Larzac est prévue le Mardi 20 Juillet à 20 heures à Cheix au Bois au Moines.

COMITE LARZAC 44

## NAG AR VAZH, NAG AR VEZH

NI LE GOURDIN, NI LA HONTE : film de 1h50 réalisé par P. Cassard

Premier grand film sur le problème breton durant près de 2 heures et pour près de moitié parlant en langue bretonne, c'est un documentaire passionnant sur la Bretagne d'aujourd'hui. Ce film ne comporte pas un mot de commentaire, il donne la parole aux paysans, aux ouvriers, aux pêcheurs, aux intellectuels, etc... A travers eux, s'exprime le bouillonnement qui agite la Bretagne. La vraie question qu'il soulève, est de savoir s'il existe encore aujourd'hui en 1976, une Bretagne et un peuple breton.

LE film sort début septembre, pour plus d'information : CNCC, 76 quai de la Fosse



## APRES LA FETE CFDT DE

BATZ / MER - LETTRE OUVERTE

A L'U.L. CFDT DE ST NAZAIRE

Camarades,

Je voudrais, en tant que militant et syndiqué CFDT, vous faire part de l'amertume pour ne pas dire de la "révolte" que j'ai ressentie à votre fête de Batz-sur-mer.

Tout d'abord pour regretter que vous ayez sabordé votre fête par un esprit boycott et syndicaliste plutôt mal venu : l'opposition entre l'organisation syndicaliste et la fête ayant été continuellement présente. A aucun moment la spontanéité n'a eu sa place; Croyez-vous donc qu'une fête n'est réussie que si elle est réglée comme du papier à musique ?

Le meilleur de la fête a quand même été le spectacle théâtre et musique, et l'exposition de dessins et peintures que, si mes souvenirs sont bons, nous devions au Centre de Culture Populaire. C'est à ce niveau que je parlerai de spectacle scandaleux. La partie théâtre était à la fois folklorique et démagogique : folklorique, dans l'utilisation de la panoplie du parfait ouvrier révolutionnaire, depuis les costumes à la Mao et l'Internationale, au langage employé ressortant tous les clichés pseudo-révolutionnaires déjà cuits et recuits, le tout à travers des textes et une mise en scène qui étaient non seulement puérils, mais surtout la façon type de procéder de l'esprit bourgeois pour récupérer l'expression populaire !

J'ajouterai que par la partie théâtre et musique que vous avez présenté, vous leurrez les gens, tant sur leur créativité que sur leur militantisme. Car enfin, la créativité, ce n'est pas faire n'importe quoi, c'est avant tout faire la démarche de prendre conscience des idées reçues et de tout ce moule dans lequel nous avons été façonnés, pour les dépasser et faire "autre chose", qui soit l'expression profonde de ce que l'on est, de ce que l'on ressent véritablement, qui soit une expression imitée et imitable. Quant au militantisme, ce n'est pas je pense, en ronronnant du gauchisme facile, pour ne pas dire factice, et en chantant l'Internationale, que vous arriverez à faire avancer le Schmilblic.

Le laisser croire au public, comme aux acteurs, touche au scandale.

Quant à l'exposition dessin-peinture, j'ai été écoeuré de voir ce que vous aviez présenté, et surtout sous quelle forme vous l'avez présenté : une exposition qui ne demandait qu'à attirer la compassion du public, on dévalorise une fois de plus les ouvriers en montrant que : "ils arrivent à faire ça, c'est pas mal...pour des ouvriers!"

Je ne parlerai pas de l'esprit scolaire-débile qui transpirait de cette exposition parce-qu'il y aurait encore beaucoup à dire sur la façon dont elle a été conçue et faite.

Je déplorerais enfin, que la démagogie de l'ouvrier-roi, ait en plus masqué l'aspect important de l'unité des travailleurs, de quelque secteur que ce soit, dans la lutte quotidienne. En précisant que tout l'aspect éducatif, pourtant primordial, a été inexistant, sinon par la présence du mouvement Freinet. Je dirais en schématisant, que révolution ou évolution ne se font pas seulement avec des idées et des manifs.

Un travailleur social en formation, syndiqué CFDT

### ENCORE UNE FOIS LES VITRINES

### DE LA LIBRAIRIE 71 BRISEES!

C'est la sixième fois, ce n'est pas pour nous étonner.

Cependant cela pose des problèmes vous vous en doutez. On s'excuse de parler toujours de pognon mais c'est nécessaire.

Rappelez autour de vous que nous vendons des affiches de soutien à 20 F. (très belles)

C'est tout.



# DUBIGEON

## SOUS MARINS POUR L'AFRIQUE DU SUD

Une grève des soudeurs travaillant sur les sous-marins destinés à l'Afrique du sud a eu lieu jeudi 8 à l'appel de la CGT et de la CFDT ; déjà une grève avait eu lieu quelques jours auparavant ; ces grèves n'ont été que très peu suivies, 1/3 environ des soudeurs.

Cette grève portait sur les revendications suivantes :

- amélioration des conditions de travail
- paiement des travaux pénibles et insalubres en fonction du temps passé dans l'entreprise
- temps de relaxe de 30 mnts après soudage
- Passage au coefficient 225 = P3
- prime de feu à 80 ° au lieu de 100° et plus (des ouvriers travaillent sur des tôles portées à haute température pour le soudage).

**PLAY-BOY de la REPRESSION!**

Voilà les quelques revendications exprimées. La grève a duré une journée et c'est terminée sans résultat, après une entrevue avec l'ingénieur, play-boy de la répression, celui-ci ayant même jusqu'à menacer de prendre des sanctions si le travail ne reprenait pas.

**ARMES POUR LE FASCISME!**

Suite à cela quelques questions peuvent se poser :

Comment ce fait-il que dans notre boîte une mobilisation, ou à défaut une information, objective, ne se soit pas faite autour du problème de ces sous-marins, car pour les centrales nucléaires destinées à ce même régime, les partis politiques démocratiquement bien implantés dans les centrales syndicales font (heureusement) un peu de tapage, alors qu'en même temps elles défendent les intérêts matériels des travailleurs construisant des armes pour le fascisme. En gros cela veut dire, on veut bien que des camarades travaillent là-dessus mais donnez-leur plus d'argent, plus d'avantages.

**"SOCIALISME INTERNATIONAL ?"**

Il est étonnant de n'avoir pas entendu l'avis des batteurs d'estrade qui pendant nos mind-grèves de cette année parlaient de construire un socialisme international ; construire un tel socialisme commence par faire comprendre aux travailleurs que ce travail est la négation même du socialisme.

## SOMMES-NOUS INCAPABLES ?

Comment se fait-il que pour le peuple chilien victime du fascisme nous nous sommes mobilisés et avons organisé des collectes, alors que pour un peuple noir victime depuis toujours de cette répression nous soyons incapables de faire de même.

**11 NOVEMBRE**

Avant le 11 novembre chaque année des camarades patriotes font une collecte pour le monument aux morts de Chateaubriand ; comment ce peut-il que ces travailleurs qui se sont battus, parfois jusqu'à la mort contre le fascisme Hitlérien, acceptent aujourd'hui la construction d'armes destinées à ce même fascisme ?

**NON À L'HYPOCRISIE!**

Comment expliquer ces comportements contradictoires ? Il ne suffit plus de se donner une façade politique en se donnant bonne conscience, mais de lutter concrètement pour construire un socialisme où l'hypocrisie n'aura plus sa place.

Un travailleur de Dubigeon

**« ON FAIT DU CINEMA »**

Quelques mots en passant, jeudi 8 toujours. La télé arrive au chantier dans l'après-midi près d'un navire en construction, des techniciens commencent à filmer un travailleur qui joue après une courte mise en scène son métier qui est celui de meuleur, et ainsi de suite, quelques corporations passent sous l'oeil de la caméra.

Il faut se dire que le metteur en scène est le toubib du chantier avec pour assistant l'ingénieur de sécurité et quelque garde chiourmes qui à l'occasion font de baux sourires et oublient de regarder leurs montres, afin de voir le temps perdu, mais qui dès l'opération terminée, donneront des ordres afin que tout redevienne normal.

Il faut préciser que l'équipe de télé n'est pas montée à bord, car c'est le toubib qui dirigeait les opérations.

Une fois de plus la population aura une vue irréaliste de nos conditions de travail, après le temple de la construction navale, qu'est-ce-que l'information va nous sortir encore ?

Voyez-vous, l'hypocrisie est maître dans tous les domaines à Dubigeon.

Un travailleur de Dubigeon



EDITION  
SPE-  
CIALE

# LA NOUVELLE GAZETTE DU PALAIS

## LE PROCES DES 25 ou LA JUSTICE DE CASSE

On arrive à 14 H. au tribunal. Surprise : l'entrée dans le palais de Justice est contrôlée par les flics qui ne laissent entrer que les personnes "connues" ou celles qui ont une citation d'huissier.

Lorsque l'on a passé ce premier barrage ; deuxième obstacle : l'entrée dans la salle du Tribunal, de nouveau, contrôle ; on fouille les sacs à mains, "on cherche des bombes".

### " vos tickets, s'il vous plait "

Tout est si bien fait que lorsque l'audience commence il n'y a que 7 ou 8 étudiants dans la salle, une dizaine de "spectateurs" parmi lesquels de nombreux flics en civil.

Ça commence bien : les avocats interviennent auprès du Président du Tribunal, lui faisant remarquer que les étudiants cités à comparaître ne peuvent pas entrer et que d'autre part, la présence de la police est un obstacle à la publicité des débats.

Le Procureur qui s'est déplacé en personne pour cette audience, s'excuse et indique que ce n'est pas de sa faute.

L'audience est suspendue.

Le Tribunal se retire.

Le Procureur enlève sa robe et sort.

Les avocats sortent, avec leur robe.

Procureur et avocats se retrouvent sur les marches du Palais. Le Procureur descend voir les flics, fait entrer les étudiants qui doivent comparaître et autorise l'entrée de 25 personnes dans le Tribunal. Pas plus car d'après lui, la salle est pleine (menteur !)

Tout le monde est enfin là et l'audience commence. On assiste alors à un drôle de spectacle.

- un Président de Tribunal très troublé, bien ennuyé d'avoir une affaire pareille sur les bras ;

- 25 inculpés appelés ensemble à la barre. La salle n'a pas été prévue pour ça et on manque de place : un gros problème, où mettre tout ce monde ?

Et c'est parti ; tout est en place, le spectacle peut commencer.

## — ACTE I —

- Le Président : Mr X, vous étiez à la manifestation ?

- Un des 25 : J'ai participé à la manif.

- Le président : Vous êtes entré dans le théâtre ?

- Un des 25 : Oui avec la manif.

- Le Président : Vous avez vu des violences ?

- Un des 25 : Non, sauf les violences de la police.

Même chose 24 fois, ce qui va prendre 1 heure, soit 2mn30 par inculpé. C'est du rapide...

Une exception ; le président vient d'interroger un des 25 :

Le Procureur : Mr le Président, cet individu a été pris avec un baton.

Le président : X, vous aviez un baton lors de votre arrestation.

X : Non, je n'avais pas de baton pendant la manif.

Le Président passe aux suivants.

A la fin, les 25 ont décidé de lire une déclaration commune.

- Un des 25 : Mr Le Président, au nom des 25 étudiants cités à comparaître devant votre tribunal, je veux lire une déclaration...

- Le président : Ah, ça suffit... non, non, non. Vous avez déjà eu la parole ; Allez, faites entrer les témoins.

## — ACTE II —

### SCENE I : LES TEMOINS DE L'ACCUSATION.

On voit alors apparaître :

- L'administrateur du Théâtre : Après le départ de la manifestation, il y a eu le feu au Théâtre dans un local clos où étaient entreposés des papiers sans intérêt. De toute façon le feu ne pouvait pas s'étendre.





(Au passage, il met sur le dos des 25 quelques petites dégradations qui permettent la réfection du Théâtre à peu de frais pour la municipalité)

"Quant à la porte vitrée, c'est involontaire... Je demande 8 000 F. de réparation.

- Le concierge de Graslin : J'ai été attaqué par un commando masqué ; ils ont pris la clef et m'ont dit de me tenir tranquille. (là, on est en plein roman policier, la salle tremble).

Arrivent deux flics.

- Le Président ; Reconnaissez-vous l'un des prévenus comme porteur d'un bâton à clous ?

- Le 1er flic : (il pointe un doigt accusateur) Oui Mr le Président ; celui-là.

- Le 2<sup>em</sup> flic ; Oui Mr le Président. C'est avec lui que j'ai été confronté au Commissariat.

- Les avocats : Mr le Président, d'une part, les dépositions des 2 témoins ne concordent pas entre elles, d'autre part, elles sont en contradiction avec les déclarations écrites qu'ils ont fait auparavant.

Puis deux autres témoins qui réclament encore du flic.

## SCENE II : LES TEMOINS DE LA DEFENSE

Il y a parmi eux, un représentant du SNES-SUP-FEN, du SGEN-CFDT Nantes, et un membre du bureau national de ce syndicat. Ce sont tous des enseignants, tous les neuf vont témoigner de la même façon.

- Un témoin : Mr Le Président, je voudrai tout d'abord revenir sur les faits qui ont abouti à cette riposte de la part des étudiants et des enseignants.

Le lundi 10 mai, les étudiants réunis en AG votent la poursuite de la grève. Le mardi 11 mai, la Presse, sur ordre du Préfet titre : reprise des cours et le Président de l'Université, aidé de vigiles et de professeurs connus pour leurs opinions d'extrême droite, tente de permettre la tenue d'un cours en Fac de Droit. Devant l'échec de

cette tentative, il fait appel à la police qui vide étudiants et enseignants de leur lieu de travail.

Face à cela, les étudiants et enseignants décident de réagir et d'informer la population.

Mr le Président, le public a droit à l'information...

- Un témoin : L'intervention de la police sur la fac a été une provocation. Les étudiants ont gardé leur sang-froid.

Nous assumons tous la responsabilité de cette manif qui a été calme. Elle ne nécessitait pas l'intervention violente et sans sommation des forces de police : la matraque et le cerveau n'ont jamais fait bon ménage Mr le Président.

- Le Président : Pourquoi êtes-vous rentré dans le Théâtre ? Vous n'aviez pas l'autorisation.

- Un témoin : La Faculté de Droit était fermée, nous avons occupé symboliquement un autre lieu public. Le Président de L'Université d'Amiens avait d'ailleurs donné l'exemple puisque l'Université étant fermée, il avait suggéré de faire des cours dans le Théâtre de la ville.

Les témoins parlant au nom du SNES-SUP-FEN, du SGEN-CFDT Nantes, ont replacé la lutte dans son contexte politique locale ; ils ont fait remarqué que l'action menée s'inscrivait dans la lutte nationale contre la Réforme du second cycle et que le pouvoir tentait à l'heure actuelle de briser le Mouvement des étudiants et des enseignants (CF; condamnations à Montpellier, Toulouse, Paris...)

Fin des témoignages.

- Le Président : Mr le Procureur, vous avez la parole.

## ACTE II

### SCENE I : LE PROCUREUR

- Le procureur : Beaucoup de manifestations ont accaparé la voie publique comme si elles en avaient le monopole. Cela n'aurait pas une grande importance si la plupart du





temps, elles ne causaient des dommages aux biens des particuliers et de la collectivité..Je ne compte plus les plaintes que j'ai dû classer sans suite car les auteurs n'ont pas pu être identifiés...

...Le rôle de la police est de rétablir l'ordre, c'est une tâche difficile, ce que les professionnels de la casse n'ignorent pas, Mr le Président.

...Le 12 mai ils ont dépassé les bornes...Les 25 inculpés ne sont pas poursuivis comme auteurs des dégradations commises, mais pour leur participation volontaire à manifestation qui a donné lieu à ces destructions...Je demande des peines de prison de courte durée assorties du sursis.

Pour ce qui est de l'avenir, ce qu'il faut que l'on sache, c'est que nul ne songe à porter atteinte aux libertés, ni à la liberté de manifester. Mais la violence entraîne la suppression de cette liberté. Il est donc indispensable que la violence soit réprimée. Elle le sera.

Le Président n'a plus la force de parler. Il fait signe aux avocats que leur tour est venu par un grognement peu explicite.

## SCENE II : LES PLAIDOIRIES

- 1<sup>er</sup> avocat : Quels sont les critères qui ont permis de faire comparaître 25 étudiants sur les 85 interpellés sur une manifestation de plus de 1 000 personnes ?

Pourquoi les enseignants qui sont venus vous dire qu'ils participaient à la manif et qu'ils étaient entrés dans Graslin, ne sont-ils pas inculpés ?

Un peu moins d'hypocrisie Mr le Président !

Quant au dossier, qu'est ce que c'est que cette procédure ? il n'y a rien dans le dossier et une instruction n'aurait pas permis de faire comparaître 25 personnes, vous le savez !

L'incendie dans le Théâtre : J'ai ici deux témoignages écrits d'enseignants qui affirment avoir vu pénétrer dans le théâtre, après le départ des manifestants, une personne bien connue pour ses

opinions d'extrême droite ; qui donc est à l'origine de l'incendie du Théâtre Graslin ?

L'étudiant accusé d'être porteur d'un bâton ? Les deux témoins ne peuvent même pas donner la même version des faits.

Et ce bâton si dangereux, où est-il ? On l'a perdu en repêchant un manifestant poussé dans l'Erdre par la police.

- Second avocat : Je croyais Mr le Président qu'en France on avait encore le droit de manifester et d'exprimer ses opinions, contrairement à ce que dit le ministère public.

Mr le Président, on vous demande de rendre la justice ou de faire de la prise d'otages ? La loi anti-casseurs est une loi dangereuse.

- troisième avocat : Il n'y a aucune preuve qui vous permettez d'affirmer qu'il y a action concertée.

Le réquisitoire du procureur est un aveu d'impuissance.

- Le Président : L'affaire est mise en délibéré.

## **Le dénouement**

Le lendemain, les mêmes à 14 h au tribunal pour entendre résultat.

24 étudiants sont relaxés ; mais comme il faut un os à ronger au procureur, celui qui avait été vu par les flics avec un bâton n'a pu être condamné en vertu de la loi anti-casseur mais pour port d'arme : un mois de prison avec sursis et 300 Francs d'amende.

**RIDEAU** —————

Les petites souris du Palais.

page suivante : la  
déclaration collective  
des 25 étudiants, que  
le président a refusé  
d'entendre ...



## DECLARATION COLLECTIVE DES 25 ETUDIANTS

Monsieur le Président, Mesdames, Monsieur...

Au nom des 25 étudiants qui sont cités à comparaître devant vous il semble nécessaire de revenir sur les faits qui nous conduisent devant votre Tribunal, et sur l'analyse qu'ils en font.

La manifestation du 12 mai, alors qu'elle se dirigeait vers son point de dislocation, a été violemment attaquée, sans sommation par les forces de Police. A cette première charge, Place du Cirque, a succédé quelques minutes plus tard, une seconde encore plus violente, les cars de Police doublant les étudiants qui rentraient vers les Facultés, les ont bloqués le long du quai de Versailles et ne leur ont laissé d'autre alternative que de se jeter à l'eau ou de se faire sauvagement matraquer. Les arrestations chez les particuliers, les poursuites dans le centre-ville le quadrillage de tout le quartier; le matraquage systématique de tous les étudiants interpellés, sont la preuve indiscutable de la volonté manifeste d'arrêter le maximum de personnes, de leur faire payer pour les autres, et non pas de disperser la manifestation.

A la volonté de répression policière s'ajoute l'arbitraire de la loi anti-casseurs qui introduit dans la législation la notion de "responsabilité collective" en contradiction avec le principe selon lequel un individu n'est pénalement responsable que de ses seuls actes. Et ainsi que l'écrivait le professeur Maurice Duverger dans Le Monde du 22 mai 1970 :

" Sous prétexte de faire payer les casseurs, on se donne les moyens de faire payer ceux qui n'ont rien cassé, et de les emprisonner, même s'ils peuvent prouver de façon indiscutables qu'ils sont innocents des violences".

C'est ainsi que la Justice fait comparaître 25 étudiants choisis parmi les 85 interpellés, sur une manifestation de plus de 1 000 personnes, appelée par les étudiants réunis en Assemblée Générale et les sections syndicales SGEN-CFDT et SNES-SUP et à laquelle participaient étudiants, enseignants et toute personne voulant marquer sa solidarité avec le mouvement étudiant.

Le choix des victimes relève donc d'un double arbitraire : celui d'avoir été interpellé (85 sur 1000) et celui d'avoir été devant votre Tribunal (25 sur 85).

A l'arbitraire du choix des victimes s'ajoute la volonté concertée de choisir une date qui voudrait instaurer de fait un procès à huis-clos. Nous nous réservons de revenir sur les délais de convocation qui bafouent les droits fondamentaux de la défense.

L'arbitraire de la loi anti-casseurs est révélateur de son caractère d'intimidation et de répression. L'emploi d'une telle procédure démontre la volonté du Pouvoir de briser le mouvement étudiant. Par cette manifestation, celui-ci voulait affirmer la légitimité de sa lutte contre la Réforme du 2ème cycle de l'Université et contre certaines mesures répressives de la part du Président de l'Université qui venait de fermer la Faculté de Droit et qui porte ainsi l'entière responsabilité des conséquences de cette fermeture.

Remarquons enfin qu'à la lutte nationale contre cette réforme, répond la répression nationale, mais que Nantes semble vouloir se distinguer par le nombre de ses victimes..

A qui la faute ?





DECLARATION COLLECTIVE  
DES 28 ETUDIANTS

Je soussigné, étudiant en médecine à l'université de Bordeaux, déclare avoir lu et compris le contenu de la présente déclaration collective. Je m'engage à respecter les principes énoncés ci-dessous et à les faire connaître à mes collègues. Cette déclaration est adoptée par les 28 étudiants soussignés.

En présence de :  
M. le Docteur [Nom], Président de la Faculté de Médecine.  
M. le Docteur [Nom], Doyen de la Faculté de Médecine.  
M. le Docteur [Nom], Directeur des Études.  
M. le Docteur [Nom], Directeur des Services Hospitaliers.

Le 15 Mars 1968, à Bordeaux.

Signature des étudiants :  
1. M. [Nom]  
2. M. [Nom]  
3. M. [Nom]  
4. M. [Nom]  
5. M. [Nom]  
6. M. [Nom]  
7. M. [Nom]  
8. M. [Nom]  
9. M. [Nom]  
10. M. [Nom]  
11. M. [Nom]  
12. M. [Nom]  
13. M. [Nom]  
14. M. [Nom]  
15. M. [Nom]  
16. M. [Nom]  
17. M. [Nom]  
18. M. [Nom]  
19. M. [Nom]  
20. M. [Nom]  
21. M. [Nom]  
22. M. [Nom]  
23. M. [Nom]  
24. M. [Nom]  
25. M. [Nom]  
26. M. [Nom]  
27. M. [Nom]  
28. M. [Nom]

Le 15 Mars 1968, à Bordeaux.

Je soussigné, étudiant en médecine à l'université de Bordeaux, déclare avoir lu et compris le contenu de la présente déclaration collective. Je m'engage à respecter les principes énoncés ci-dessous et à les faire connaître à mes collègues. Cette déclaration est adoptée par les 28 étudiants soussignés.

En présence de :  
M. le Docteur [Nom], Président de la Faculté de Médecine.  
M. le Docteur [Nom], Doyen de la Faculté de Médecine.  
M. le Docteur [Nom], Directeur des Études.  
M. le Docteur [Nom], Directeur des Services Hospitaliers.

Le 15 Mars 1968, à Bordeaux.

Signature des étudiants :  
1. M. [Nom]  
2. M. [Nom]  
3. M. [Nom]  
4. M. [Nom]  
5. M. [Nom]  
6. M. [Nom]  
7. M. [Nom]  
8. M. [Nom]  
9. M. [Nom]  
10. M. [Nom]  
11. M. [Nom]  
12. M. [Nom]  
13. M. [Nom]  
14. M. [Nom]  
15. M. [Nom]  
16. M. [Nom]  
17. M. [Nom]  
18. M. [Nom]  
19. M. [Nom]  
20. M. [Nom]  
21. M. [Nom]  
22. M. [Nom]  
23. M. [Nom]  
24. M. [Nom]  
25. M. [Nom]  
26. M. [Nom]  
27. M. [Nom]  
28. M. [Nom]

Le 15 Mars 1968, à Bordeaux.



# La préparation du procès

## ou les coulisses du spectacle

On avait cru l'affaire entermée mais le 26 juin (avant la fin des examens, juste avant les vacances) les premières citations arrivant par voie d'huissier, citations directes, c'est à dire que l'instruction se fera en cours d'audience, sur la base des déclarations faites aux flics après la manif.

Le motif de la citation : "participation volontaire à une action concertée, menée à force ouverte, et ayant entraîné des déprédations aux biens, notamment au théâtre Graslin". C'est la loi anti-casseurs (article 314 alinéa 1) qui prévoit de 1 à 5 ans d'emprisonnement ferme.

Les premiers avocats sont aussitôt contactés, mais le contenu du dossier ne pourra être connu que le jeudi suivant.

### le soutien s'organise

Pendant ce temps une première intersyndicale se réunit (UD CGT-FO, CFDT, SNES-SUP, SGEN-CFDT, UNEF Soufflot, comité de défense des libertés, comité de vigilance émanation du comité de grève étudiant).

Les absents à partir de cette date : CGT et UNEF ; on en reparlera dans les bilans au mois d'octobre...

L'intersyndicale décide une entrevue avec le maire, dont la plainte a entraîné les poursuites, et avec le préfet ; une conférence de presse et un communiqué aux journaux pour le soir même.

Dans celui-ci, elle exige la cessation des poursuites engagées au titre de la loi anti-casseurs, condamne la répression (les passages en Conseil de discipline) et surtout appelle à une défense collective avec un lien de contact entre inculpés (APL). Une 2ème intersyndicale devra rédiger un nouveau communiqué pour que ce dernier point figure dans la Presse.

La délégation chez le maire n'aboutit pas (" nous on veut faire payer la casse lorsque la justice aura désigné les coupables"), le préfet n'est pas "concerné".

Conférence de presse le mercredi.

On s'aperçoit très vite qu'il ne faudra pas compter sur une mobilisation importante le 12 même avec une campagne de popularisation du Comité de vigilance (tracts, affiches) tout au plus appelant à assister à l'audience.

### préparer collectivement la défense

Le problème principal pendant toute cette semaine est de retrouver la trace des inculpés, beaucoup travaillent ou sont en vacances, de se réunir pour préparer la défense, choisir des avocats, trouver une position juridique et politique commune.

Même en ayant connaissance dans le dossier de la liste complète des étudiants pour suivis, avec leur adresse, les derniers n'ont été contactés, ou n'ont contacté l'APL que le vendredi 9 au soir, soit trois jours avant le procès. Il a été cependant possible dans la semaine à ceux qui le pouvaient de décider les grandes lignes :

Choix des avocats suivant le type de défense que nous voulions et aussi pour la publicité que leur déplacement pouvait apporter au niveau de l'importance donnée au procès, à défaut d'une mobilisation importante à cette période.

### replacer au niveau politique

Sur le procès lui-même, nous savions que le juge Geffriaud ne nous laisserait guère le temps de nous écarter des faits lors de l'interrogatoire. Il nous fallait donc trouver les moyens :

- d'empêcher la division entre les cas à partir des déclarations de police ;
- de replacer le procès dans le contexte politique de répression sur la Fac, en légitimant la manifestation dans le cadre de la lutte contre le projet Soisson ainsi que l'occupation du Théâtre, nouvelle fac de Droit Sciences Eco, suite à sa fermeture par Sparfel ;
- de ne rien laisser de côté qui puisse laisser prise au juge pour appliquer la loi anti-casseurs (incendie, parc-mètres, bombages).

Donc chacun reconnaissait sa participation à la manif et à l'occupation de Graslin c'est à dire reconnaître la légitimité politique de l'action.

La déclaration commune, rédigée et discutée à l'avance, permettait de replacer les poursuites sur le plan politique dans la mesure où elle pouvait être lue par l'un d'entre nous.

Les témoins eux, dignes membres du corps professoral, pouvaient, en plus de





leurs témoignages sur les faits, s'étendre plus facilement et à moindre risque sur le sens politique de la manifestation.

Il faut préciser que nous avons failli n'avoir qu'une journée pour trouver des témoins dans la mesure où un délai de 10 jours avant la date du procès était requis (ça aussi c'était bien calculé !)

Par contre plusieurs cités l'ont été en dehors des délais légaux mais heureusement ils avaient déjà été contactés par nos soins.

De plus le dossier n'a été complètement disponible aux avocats que 2 jours avant, le samedi !

On pourrait continuer longtemps sur cette "action concertée", préparée soigneusement contre le mouvement étudiant à travers les 25 qui sont passés au tribunal, sur tout ce cirque pendant lequel chacun a perdu ses dernières illusions sur la "Justice" de ce pays ; on verra après le boulot ou les vacances à la rentrée (on est fatigué)

Bien des problèmes restent à discuter sur la défense, la mobilisation, le procès etc...etc...

Des ex-inculpés.

## QUARTIERS

# LES NOTABLES NANTAIS CONTRE LES "CONSEILS DE QUARTIER" Dissolution des C.A.E. ?

Les "Conseils de quartiers" qui se sont créés au début de cette année sont composés de travailleurs impliqués dans la vie sociale du quartier et des éducateurs avec lesquels ils définissent les orientations de travail. En relation avec la population, ils évaluent les besoins en personnels et moyens nécessaires pour l'action à mener.

Ce faisant, les "Conseils de quartiers" ont été amené :

- à mettre leur nez dans les affaires des notables et
- à exiger leur participation aux assemblées générales de l'association des CAE pour faire valoir les intérêts des populations qu'ils représentent et orienter la politique de l'association.

Dans un premier temps les notables du conseil d'administration refusent l'entrée des "Conseils de quartiers" à l'association des CAE, mais la pression devenant trop forte ils préfèrent aujourd'hui faire "le vide" devant ces empêcheurs de "tourner en rond" ; aujourd'hui, il menacent de dissoudre les CAE !

Ce projet de dissolution s'inscrit dans la logique de la "reprise en main" du travail social. En effet que des travailleurs, (ses) des quartiers s'organisent, élaborent avec les éducateurs la politique à mener sur le quartier (ex : rédaction d'une charte

éducative) gênent particulièrement les notables du conseil d'administration et les Pouvoirs Publics pour qui ces populations sont assistées et doivent le rester. Tout comme ils n'ont pas digéré la solidarité dont ont fait preuve les travailleurs des quartiers envers les deux inculpés de "l'affaire des Dervallières".

Cette dissolution des "Conseils de quartiers" la refusent catégoriquement. Tout comme la refusent les éducateurs et leurs organisations syndicales (CGT ; CFDT)

Que les notables du conseil d'administration ne comptent pas sur la démobilitation de la période de vacances pour pouvoir prononcer tranquillement la dissolution des CAE le 16 septembre.

...Les "Conseils de quartiers" ont pris date...ils seront au rendez-vous...

Coordination des "conseils de quartiers"  
(Bellevue, Dervallières, Bruyères, Petite-Sensive)

8 juillet 1976



## LES DEUX REFUGIES DE L'ILE D'YEU ONT MIS LES VOILES

Pour tromper la vigilance des six policiers en civil affectés à leur surveillance, Pedro Ereno et Laxaro Arandia, les deux réfugiés qui ont réussi à filer à l'anglaise de l'île d'Yeu où ils étaient assignés à résidence, ont eu recours à un subterfuge simple mais efficace. Ils ont tout simplement fait semblant d'aller au cinéma.

La fuite avait été préparée discrètement depuis une bonne dizaine de jours. Le rendez-vous avec les passeurs, les mêmes qui aidèrent le "groupe des sept" parmi lesquels les quatre rescapés de Ségovie à s'échapper, avait été fixé à 23 heures, le dimanche 11 juillet. A l'endroit convenu, une crique isolée, un voilier les attendait. Il était arrivé quelques jours auparavant en se mêlant à la flotille des plaisanciers qui en cette saison fait escale dans l'île

Tout de suite après leur débarquement en un point de la côte vendéenne, aux premières heures de la matinée du lundi, les deux "fugitifs" ont expliqué comment ils s'y étaient pris pour se jouer des policiers.

### **Au cinéma...**

"On avait l'impression, a raconté Laxaro, que depuis quelques jours ils se doutaient de quelque chose. Alors la veille de notre départ, nous avons sorti discrètement de l'hôtel des Voyageurs, où nous étions logés, les affaires personnelles que nous voulions emporter. Nous les avons dissimulées dans la nature. Puis le dimanche, nous avons fait du charme aux policiers. Avant le repas du soir, que nous avons du reste pris à la même table qu'eux, nous leur avons offert plusieurs apéritifs. Ensuite dans la soirée, nous avons fait une promenade, puis nous sommes allés au bar que les policiers fréquentaient. Tout en prenant un verre, nous leur avons demandé à quelle heure était le cinéma et quel était

le programme. Et nous sommes partis au cinéma".

Arrivés au cinéma, Pedro et Laxaro ont pris deux places. C'est à partir de ce moment là que plus personne ne les a revus sur l'île. Après s'être éclipsés, ils ont rejoint comme convenu leurs passeurs.

Une fois les deux hommes à bord, le voilier s'est lentement éloigné de la côte en s'aidant d'un moteur auxiliaire. Le large atteint les voiles ont été hissées.

En dépit d'une mer agitée, d'un fort vent et d'un clair de lune gênant, la traversée s'est déroulée sans encombre. N'ayant pas le pied marin, nos deux Basques ont souffert seulement un peu du mal de mer. A son arrivée, Laxaro a brocardé Pedro : " Il m'a toujours dit qu'il était né à bord d'un bateau, mais maintenant je ne le crois plus".

Toutefois vers 1 h 30, ils ont cru que l'alerte avait été donnée. Un hélicoptère se dirigeant vers l'île les a survolés. Fort heureusement, il n'en était rien. L'engin a continué sa route sans prêter attention à la présence du voilier.

Après avoir regagné le continent, Laxaro et Pedro ont été conduits en voiture dans une maison proche du lieu de débarquement, où ils ont pris un peu de repos avant de repartir vers une direction inconnue.

### **L'unité avec les révolutionnaires bretons**

Le tribunal administratif de Pau devait examiner le lendemain les recours qu'ils avaient introduits envers les mesures d'assignation à résidence prises à leur encontre. Ils ont expliqué que s'ils n'avaient pas attendu que le tribunal se prononce sur leur sort, c'était pour faire la démonstration qu'il était impossible de transformer l'île d'Yeu en camp d'internement administratif. Ils ont aussi lancé un appel aux minorités nationales, et en particulier aux révolutionnaires Bretons, afin qu'une union s'établisse. " L'unité, ont-ils dit, est le meilleur moyen de mettre en échec la répression".





## → vers la réunification d'Euskadi

Ils ont aussi expliqué que la vague d'assignations qui a frappé les réfugiés basque depuis le mois d'avril avait été dictée par le gouvernement espagnol à Poniowski. "La politique d'ouverture de Fraga Iribane a été un échec dont nous avons fait les frais. Pour le gouvernement espagnol, les réfugiés sont les seuls responsables des difficultés qu'il rencontre en particulier en Euskadi-sud. La situation intérieure espagnole risque d'évoluer très rapidement dans les mois ou les jours prochains. Toute rupture avec les institutions franquistes doit donner aux provinces basques le statut qu'elles avaient obtenu lors de la guerre civile. Cela ne manquerait pas d'avoir des conséquences en Euskadi-nord. Le problème de la réunification du pays ne manquerait de se poser tôt ou tard. En nous réprimant, on dirait que le gouvernement français a pris des devants. Lui aussi nous accorde, à nous réfugiés, les difficultés vers lesquelles il va".

Deux évasions en l'espace d'un mois de l'île d'Yeu, choisie tout spécialement parce-que c'est la plus difficile d'accès avec Ouessant et Sein, ça doit retarder la carrière d'un policier et aussi celle d'un préfet. Mais ce sont les risques du métier...

Comité de soutien aux Basques

Réunion du Comité de soutien aux Basques :

MARDI 20 JUILLET

21 HEURES La Fraternité Protestante

P. S. : Suite à l'article d'Askatasuna paru dans Ouest Informations n° 148, nous informons les lecteurs des possibilités d'abonnement à ce bulletin basque d'information en écrivant au

24 quai Ravel

64 CIBOURNE

Abonnement : 6 mois 60 F.

C. C. CAM 1012 535778

ARMÉE

## DES NOUVELLES DE CHRISTIAN GOMBAUD

POSTIER  
NANTAIS

Christian est ce postier nantais qui "appelé sous les drapeaux" en Allemagne est au bout de quelques jours porté au trou pour avoir continué à défendre les droits des travailleurs à l'armée; (voir APL précédent).

Après avoir fait une grève de la faim, il a été envoyé à l'hôpital. Quelques jours après il est renvoyé faire une marche de 12 heures il tombe en syncope et le général décide de l'envoyer en...hôpital psychiatrique, où on le bourre de tranquillisants et autres sa-lopéries.

Malgré tout cela, Christian a le moral, il l'a même de plus en plus. Si pendant tout un temps, il a subi dans l'isolement la répression qui s'abat sur lui, c'en

est aujourd'hui fini.

Des dizaines de pétitions du comité de soutien lui sont parvenues et le colonel en a encore un gros paquet sur son bureau !

Il vient d'envoyer une longue lettre à sa section syndicale où il affirme sa détermination et demande à ce que le soutien s'amplifie. Une pétition de la section va sortir sur les PTT.

Pour l'organisation sur la ville de la campagne de solidarité, les réunions du comité de soutien ont lieu tous les vendredis soirs à 20H30 à la Fraternité Protestante, rue Amiral Dechaffaut.

Comité de soutien.



# LE POINT SUR LE CONFLIT DE CHEIX

Il semble important à des militants de plusieurs organisations de faire le point sur la lutte de Cheix.

## L'IMPORTANCE DE LA MOBILISATION

La mobilisation qui s'amplifie à un rôle déterminant à Cheix. Certains mettent davantage l'accent sur la négociation. Pour nous, il ne peut y avoir de négociation sans rapport de force sur le terrain. Une négociation sans rapport de force, c'est de la compromission.

C'est la solidarité concrète des différentes catégories de travailleurs (ouvriers, paysans, étudiants) qui nous a permis de tenir jusqu'à maintenant et d'éviter l'expulsion.

C'est pour cela que nous attachons beaucoup d'importance à l'organisation concrète des gardes, à l'information et à l'explication sur place et à l'extérieur par des panneaux, réunions d'information, etc...

## LES INTERVENTIONS DE LA F.F.A.

Les agissements de la F.F.A.

- déménagement des meubles
- visite aux Rondineau sous la couverture des flics
- épandage du lisier
- tentative de labour par un entrepreneur du Pellerin

auxquels participe activement leur avocat Toulsa.

Ces agissements de type commande

- \* démontrent leur incapacité à s'organiser et à rassembler des paysans sur leurs exigences.
- \* démontrent que notre présence est insupportable à ceux qui défendent envers et contre tout leur droit de propriété privée même s'ils doivent en arriver à s'opposer au droit au travail

Leurs principaux dirigeants répandent volontairement des informations mensongères sans connaître le dossier.

Manifestement, la F.F.A. nous apparaît comme étant incapable de se mobiliser, il est vrai que les paysans (petits, moyens) vivant de leur travail, même s'ils sont adhérents à la F.F.A.,

n'ont pas grand chose à voir avec Toulza, avec les défenseurs obstinés de la propriété privée, pas plus qu'avec beaucoup de leurs dirigeants, leurs situations et leurs intérêts sont plus proches de ceux de Mouillé que de Rondineau, Toulza et autres.

## LA JOURNEE DU 14 JUILLET

Il est vrai que nous avons une capacité importante à la mobilisation : une permanence jour et nuit et 3 pique-niques successifs. Mais il est également vrai que nous avons encore besoin d'innover dans l'action.

Ca a été une victoire de rentrer la paille sur le terrain de Rondineau (nous aurions peut être pu la mettre sous le hangar sans entamer au préalable une négociation avec le préfet). Cette décision a suscité des réactions sur le terrain! Pour nous, le soutien réel n'est pas seulement la participation à une action d'un jour, mais également une mobilisation permanente car le retour d'Armand et d'Henriette Mouillé demande des étapes.

## LA LUTTE CONTINUE

Un point important de cette lutte, c'est l'unité populaire, où travailleurs paysans et ouvriers et étudiants s'unissent pour la réappropriation de leur outil de travail et le contrôle de l'usage du sol.

Un autre point, c'est aussi le fait de continuer à faire tourner l'exploitation, des initiatives seraient encore à prendre... (d'autres l'ont prouvé à LIP, à Cerizay etc...)

Un acquis, c'est aussi toute la campagne de popularisation, de conscientisation faite au cours de ce conflit : une masse de travailleurs participe à cette action et en tire des leçons sur la justice, la propriété, la répression, l'information, l'attitude du pouvoir...

Des militants de : P.T.  
M.R.J.C.  
UL-C.F.D.T. Machecoul



